INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION-MEX-DYHAPOJHAR OPFAHU3ALUR ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ-ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Parquet en bois massif - Classement des lames en hêtre

Solid wood parquet - Classification of beech strips

Deuxième édition - 1976-06-01

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 2457:1976 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0fca1ddf-7907-46c2-8ac9-ae2b1c7f0439/iso-2457-1976

CDU 69.025.351.3:674.031.12.001.3 Réf. no: ISO 2457-1976 (F)

Descripteurs : produit en bois, revêtement de sol, parquet, lame à parquet, bois de hêtre, classification.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 2457 a été établie par le Comité Technique VIEW ISO/TC 99, Bois semi-manufacturés. Cette deuxième édition a été soumise aux Comités Membres en mai 1974.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants 2457:1976

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0fca1ddf-7907-46c2-8ac9-

Afrique du Sud, Rép. d'

Irlande

ae2b1c Roumanie2457-1976

Allemagne

Italie

Thaïlande

Bulgarie

Norvège Pays-Bas Turquie Yougoslavie

Espagne Hongrie

Pologne

Les Comités Membres des pays suivants ont désapprouvé le document pour des raisons techniques :

France Tchécoslovaquie U.R.S.S.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 2457-1972).

Parquet en bois massif - Classement des lames en hêtre

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale établit un classement, suivant leurs qualités, des lames à parquet en nêtre massif, non assemblées.

2 RÉFÉRENCE

ISO 1072, Parquet en bois massif — Caractéristiques générales.

3 FABRICATION, SPÉCIFICATIONS, CONDITIONS DE

- **3.1** Les règles de fabrication, les spécifications et les conditions de livraison sont fixées par l'ISO 1072.
- **3.2** Les dimensions minimales et les longueurs moyennes pour les livraisons en longueurs non déterminées doivent faire l'objet d'un accord entre les parties intéressées.
- **3.3** Sauf convention contraire, le bois doit être étuvé à la vapeur avant livraison.

4 CLASSEMENT

- 4.1 Les lames à parquet en hêtre massif ne doivent pas comporter plus de défauts que ceux spécifiés en 4.5, pour chaque classe de qualité.
- **4.2** Les lames à parquet en hêtre massif se répartissent en deux classes de qualité :

**

- 4.3 Les lames comportant plus de défauts qu'il n'en est admis dans la dernière classe ** ne doivent être livrées ni sous le non de «lames à parquet ISO en hêtre massif», ni sous une autre dénomination susceptible de prêter à confusion avec l'une des classes citées.
- **4.4** Les lames totalement exemptes de défauts et les lames débitées uniquement sur quartier ou uniquement sur faux-quartier ne sont pas concernées par le présent classement.
- 4.5 Les deux classes doivent correspondre aux conditions spécifiées dans les tableaux 1, 2 et 3.

TABLEAU 1 — Caractéristiques générales

Défauts du bois ou de sciage Pourriture et échauffure		Classes	
		***	**
		néant	
Rectitude du fil		fil sensiblement rectiligne et parallèle à l'axe de la lame	inclinaison du fil ne dépassant par 10 %
Grain		régulier	tous grains admis
Imperfections de rabotage (portions non rabotées et traces de raboteuse)	en parement et sur rives	néant (par l'examen à l'oeil nu)	admises localisées, ne dépassant pas 0,2 mm en profondeur
	sur languette	admises, au sur 20 % de la longueur sur 25 % de la largeur ne dépassant pas 0,2	maximum sur 30 % de la longueur et de la largeur mm en profondeur
	en contre- parement	admises	
Ondulations de rabotage	en parement	admises, ayant une profondeur maximale de 0,2 mm	
	en contre- parement	admises Teh STANDARD PRFVIFW	
Languette incomplète		admise sur 1/3 admise sur 1/2 (standards.itde la longueur	
		à condition que la largeur de la languette ne descende pas au-dessous de 3 mm	

<u>ISO 2457:1976</u>

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0fca1ddf-7907-46c2-8ac9-TABLEAU-2 Parement ae2b1c.7f0439/iso-2457-1976

		ae2b1c7f0439/iso-2457-1976 Classes		
Défauts du bois		* * *	* *	
Traces médullaires (cœur sain)		néant		
Cœur rouge		néant	sain admis	
Colorations		très légères, admises; les taches sont exclues	admises si elles ne résultent pas d'altérations dues à des agents biologiques	
Fentes	gerces et fentes	admises, ne dépassant pas en profondeur		
	non traversantes	1 mm	2 mm	
	traversantes	néant		
Entre-écorce et gélivures		néant		
Nœuds	très petits	admis en nombre illimité : — nœuds sains ne dépassant pas 2 mm de diamètre — nœuds noirs ne dépassant pas 1 mm de diamètre		
	adhérents ou partiellement adhérents	néant	admis, ne dépassant pas 15 mm de diamètre	
	noirs, non adhé- rents ou éclatés	. néant	admis non groupés, ne dépassant pas 7 mm de diamètre	
Trous de vers		néant		
Flache		néant		
Ronce		néant		

TABLEAU 3 — Contreparement, bouts et rives

Défauts du bois		Classes		
		***	**	
Traces médullaires (cœur sain)		néant	admises sous forme de traces interrompues si elles ne présentent pas de fissures	
Cœur rouge		admis		
Fentes	gerces et fentes non traversantes	admises, ne dépassant pas 4 mm en profondeur		
	traversantes	néant		
Nœuds	sains, de colo- ration normale, même plus foncée	admis, ne dépassant pas 20 mm de diamètre	admis à condition que le diamètre ne dépasse pas 1/2 de la largeur de la lame	
	adhérents, non	admis à condition que le diamètre ne dépasse pas		
	adhérents ou éclatés	15 mm	25 mm	
		et la profondeur		
		1/2 de l'épaisseur de la lame		
Trous de vers		h STANDARD PRE Véante W		
Flache https://stan		(standards iteh admise, au en longueur et en largeur : 20 %	maximum en longueur : 30 % en largeur : 20 %	
		ISO 2457:1976 ndards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0fca1 et en profondeur ndards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0fca1 ddf-7907-46c2-8ac9- ae2b1c7f0439/iso-245710g/ge l'épaisseur de la lame		
Ronce		admise		
Défauts non mentionnés		admis s'ils ne nuisent pas à la solidité et à la durabilité du parquet		

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 2457:1976 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0fca1ddf-7907-46c2-8ac9-ae2b1c7f0439/iso-2457-1976

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 2457:1976 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0fca1ddf-7907-46c2-8ac9-ae2b1c7f0439/iso-2457-1976

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 2457:1976 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0fca1ddf-7907-46c2-8ac9-ae2b1c7f0439/iso-2457-1976